DEMANDER L'AIDE DES MÉCRÉANTS EST-IL DE LA MÉCRÉANCE ?

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans Alliance & désaveu

Demander l'aide des mécréants est-il de la mécréance ?
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger | 2min 04

Question :
Ce questionneur dit : Il y a certains étudiants en science en ce moment qui disent que demander l'aide des associateurs est considéré comme une alliance avec eux et que cela est de la mécréance, car demander l'aide d'un mécréant est considéré comme de la mécréance. Cette question fait-elle donc partie de celles sujettes à l'effort d'interprétation ou bien des questions sur lesquelles l'alliance et le désaveu sont contractés ? Nous espérons une clarification.

Réponse :

Cette parole est la parole d'un ignorant qui ne sait pas ce qu'il dit. Demander leur aide en cas de nécessité ou de force majeure ne fait pas partie de l'alliance, mais des relations avec eux, tout comme nous leur achetons des armes ou des marchandises qu'ils produisent. Ceci fait partie des échanges d'intérêts et non de l'alliance.

L'alliance c'est l'amour. Quant à nous, nous demandons leur aide alors que nous ne les aimons pas mais pour ce cas de force majeure seulement. Et c'est également dans leur intérêt à eux, car ils prennent de nous une contrepartie. En effet, ils ne nous aident pas gratuitement mais prennent de nous une contrepartie. Ceci fait donc partie des échanges, ô mon frère, et non pas de l'alliance. Le musulman doit donc craindre Allah, ne pas parler sans science, ne pas délivrer de fatwa sans science et ne pas s'opposer aux gens de science.

Et ceci ne fait pas partie des questions sujettes à l'effort d'interprétation, il y a des preuves à ce sujet. Et étant donné qu'il y a des preuves, ceci est une question stipulée dans les textes. Ce n'est pas un effort d'interprétation tiré d'une déduction seulement, mais c'est une parole basée sur une preuve comme nous vous l'avons mentionné.

Mais comme je l'ai mentionné, l'ignorant doit se taire ! Surtout dans ces affaires importantes, il ne doit pas s'en mêler en forgeant des mensonges ou avec ignorance et poser des jugements de mécréance. J'ai vu des gens poser des jugements de mécréance, et le refuge est auprès d'Allah, et ceci revient vers lui, c'est vers lui que revient le danger. Il n'est donc pas permis à la personne de forger des mensonges dans ce genre de sujet, de parler sur Allah sans science et d'accuser les savants.

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu'Allah le préserve]

Traduit et publié par an-nassiha.com

Source : sahab.net/forums/index.php?showtopic=147438